ASL LE CADRAN
18, rue Jean-Baptiste Vacher
77600 BUSSY SAINT GEORGES
e-mail : lecadran@free.fr
Internet : http://lecadran.free.fr

ASSEMBLEE GENERALE

du 29 mai 2012

PROCES VERBAL

Conformément aux dispositions de l'article 9.1 de ses statuts, l'Association Syndicale Libre "Le Cadran" s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 29 mai 2012 au Gymnase Maurice Herzog de BUSSY SAINT GEORGES.

Etaient présents ou représentés : 24 propriétaires sur 43, représentant 56 % des voix.

10 pouvoirs ont été donnés, à Mmes et MM. : BEAUGENDRE (3), DUCHESNE (4), GARCIA (2), FONTA (1).

Etaient absents : Mmes et MM DIJOLS, DUCHARNEUX, EA, EWENCZYK, GAZIL, GUMB, MAUBACQ, MESMIN, MILOSAVLJEVIC, MUTHER, NAPOLY, NGUY, POCHOLLE, RENUCCI, SORIA, TRELA, VERCELOT, WANG, YAM.

Jean-Paul BEAUGENDRE ouvre la séance à 20h40.

Constitution du Bureau de séance

Président :	Jean-Paul BEAUGENDRE
Secrétaire :	Alain DUCHESNE
Scrutateur :	Jean-Christophe GENNARDI

VOTE : La constitution du bureau de séance est approuvée à l'UNANIMITE.

Bilan 2011

Jean-Paul BEAUGENDRE rend compte des actions menées suite à l'AG du 25 mai 2011 :

Entretien monument Place du Cadran

Jean-Paul BEAUGENDRE a relancé M. le Maire le 2 mai 2012, pour l'entretien du monument de la Place du Cadran : réparation des parements en briques et effacement des tags.

M. DELAGE, Maire adjoint aux Travaux, a accusé réception du courrier le 10 mai 2012 et indiqué qu'un chiffrage de ces deux interventions serait rapidement effectué.

- - -

Jean-Paul BEAUGENDRE commente les comptes 2011 :

Service Antenne

Facture de 443,33 €, correspondant au budget (443 €).

Assurance

Montant de 1212,86 €, légèrement supérieur au budget (1200 €).

J-LG A-D

Divers

Ce sont essentiellement des frais de correspondance : fournitures, affranchissements, reprographie. Montant de 65,86 €, supérieur au budget (50 €), lequel a été sous-évalué pour 2011.

Travaux

RAS

Provisions

2715,33 € ont été provisionnés pour l'entretien des murs.
Ce montant correspond au budget (2677 €), complété du solde de l'exercice.

Produits financiers

Les intérêts du compte livret (137,38 €) sont produits par le placement des provisions. Le montant est supérieur au budget (70 €), qui était volontairement modeste par prudence.

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve les comptes 2011 et donne quitus au Président Jean-Paul BEAUGENDRE pour sa gestion.

Election du Président et du Bureau de l'ASL

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée élit pour une durée de un an le Bureau de l'ASL, constitué des personnes suivantes :

Jean-Paul BEAUGENDRE : Président

Alain DUCHESNE : Assesseur

Jean-Christophe GENNARDI : Assesseur

Budget 2012

Budget de fonctionnement : 1814 €

Le budget de fonctionnement est dans la continuité de l'an passé.

Le poste "Divers" est rétabli à 100 € (comme en 2010).

Provisions pour la réfection ou le remplacement des murs d'enceinte

Les dépenses de réfection des murs d'enceinte à la charge de l'ASL ont été de 25 299,55 € sur dix ans, soit 588,36 € par maison.

Provision de 2636 € (61 € par maison) pour couvrir les dépenses à venir, en évitant ainsi d'avoir à appeler une trop grosse somme en une seule fois le moment venu.

Lorsqu'il sera nécessaire de procéder à la réfection d'un mur, une solution alternative de remplacement, conforme au PLU, sera examinée.

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve le budget prévisionnel 2012.

Questions diverses non soumises au vote de l'AG

Travaux bruyants

JP Beaugendre fera distribuer les horaires de tonte et autres travaux bruyants en même temps que le PV de l'assemblée générale. Ces horaires sont par ailleurs consultables sur le site Internet de l'ASL.

Les règles de l'ASL s'ajoutent au règlement municipal, dont les horaires - consultables sur le site de la Mairie de Bussy St Georges - sont très proches.

Service Antenne

Il est demandé au Président de diffuser à nouveau, comme en 2008, un questionnaire pour connaître le nombre de famille qui utilisent le service TV collectif et leur degré de satisfaction.

AG
J.TG

Entretien des propriétés

La valeur de nos maisons dépend en partie de la qualité de leur environnement.

Il est donc nécessaire que chacun veille au bon entretien extérieur de sa propriété : végétaux, façades, toiture, …

Le Président invite les propriétaires qui ne l'ont pas encore fait à procéder à un ravalement des façades et un nettoyage de la toiture.

Afin d'aider les propriétaires intéressés, et à la demande de l'assemblée, les coordonnées de l'entreprise qui a réalisé le ravalement des n° 18 et 20 rue Jean-Baptiste Vacher seront indiquées dans le procès-verbal :

SAPEC
65 avenue des Fusillés
B.P. 2
77360 VAIRES SUR MARNE
Tél. 01 60 08 93 93

Travaux modificatifs

Le cahier des charges est un contrat qui lie tous les propriétaires de la Résidence Le Cadran.

Outre les obligations vis-à-vis des pouvoirs publics, il est vivement conseillé aux propriétaires de demander l'accord préalable du Président de l'ASL avant d'entreprendre des travaux modifiant l'aspect extérieur des propriétés.

Il peut également être judicieux de consulter ses proches voisins.

Boîtes aux lettres

Le remplacement des boîtes aux lettres d'origine est délicat : leur fond est scellé au muret technique.

Il faut soit démolir l'arrière du muret technique, soit découper les parois de l'ancienne BAL (au chalumeau) en laissant le fond en place.

Murets techniques

L'entretien de ces murets, privatifs, incombe aux propriétaires. Aucune des entreprises qui sont intervenues sur les murs d'enceinte n'a été intéressée par la réfection des murets techniques.

Sécheresse

Les périodes prolongées de sécheresse peuvent occasionner des dégâts aux propriétés ou aux murs d'enceinte. Chacun est invité à rester vigilant et à signaler les éventuels désordres à la Mairie, ainsi qu'au Président de l'ASL Le Cadran.

Si un arrêté de catastrophe naturelle est pris, les populations concernées ne sont pas averties; il appartient à chacun de se renseigner, auprès de la Mairie ou sur Internet.

Tous les points étant traités, la séance est levée à 21h40.

Fait à Bussy Saint Georges, le 6 juin 2012

Le Président | Le Secrétaire | Le Scrutateur

COMPTES 2011 - BUDGET 2012

	BUDGET 2011 EUROS	REEL 2011 EUROS	BUDGET 2012 EUROS
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	**1 693**	**1 722**	**1 814**
SERVICE ANTENNE	443	443	464
ASSURANCE	1 200	1 213	1 250
DIVERS (Courriers, fournitures, …)	50	66	100
IMPREVUS	0	0	0
TRAVAUX	**0**	**0**	**0**
DEPENSES = FONCTIONNEMENT + TRAVAUX	**1 693**	**1 722**	**1 814**
PROVISIONS	**2 677**	**2 715**	**2 636**
entretien murs d'enceintes : par maison	62	63	61
TOTAL DEPENSES + PROVISIONS	**4 370**	**4 437**	**4 450**
PAR MAISON	102	103	103
REPORT EXERCICES PRECEDENTS	0	0	0
RECETTES	**4 370**	**4 437**	**4 450**
COTISATIONS	4 300	4 300	4 300
PRODUITS FINANCIERS	70	137	150
SOLDE EXERCICE	0	0	0
COTISATION PAR MAISON	**100 €**	**100 €**	**100 €**

β AD. J-CG

BALANCE 2011

A-FONCTIONNEMENT	1 722,05
ASSURANCE	1 212,86
SERVICE ANTENNE	443,33
DIVERS	65,86
IMPREVUS	0,00

E-SOLDES BANCAIRES DEBUT 2011	5 673,60
Compte Courant CDN au 05/01/2011	142,30
Compte Livret CDN au 05/01/2011	5 568,53
Opérations non encore enregistrées	-37,23

F-RECETTES	4 437,38
Cotisations :	4 300,00
Intérêts Livret CDN	137,38
0	0

B-TRAVAUX	0,00

G-SOLDES BANCAIRES FIN 2011	8 388,93
Compte Courant CDN au 04/01/2012	199,48
Compte Livret CDN au 04/01/2012	8 205,91
Opérations non encore enregistrées au 04/0	-16,46

D-DEPENSES (A+B)	1 722,05

H-DEPENSES (E+F-G)	1 722,05

Montants en Euros

I- AVOIRS BANCAIRES	8 388,93
Fonds de roulement (15,24 € par maison)	655,53
Provisions	7 733,40
Solde exercice	0,00

β AD.